

Je vis encore
« chez nous » !



Aidez mes parents à y rester
en favorisant le
désenclavement routier et
numérique des territoires
desservis par la RN 88

SOMMAIRE

- Page 1 :**
- Le mot du Président
- Pages 2 et 3 :**
- Notre lettre à la Préfète de Lozère
- Page 4 :**
- Lettre adressée au directeur de la DREAL Occitanie.
- Page 5 et 6 :**
- Lettre adressée à la directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes.
- Page 7 :**
- Lettre adressée au député de la Haute-Loire, Jean-Pierre Vigier.
- Page 8 :**
- Lettre adressée au Vice-président du Conseil départemental de la Haute-Loire chargé des routes, Joseph Chapuis.
- Page 9 :**
- Réponse du directeur de la DREAL Occitanie.
- Page 10 :**
- Enfin une bonne nouvelle !
- Page 11 :**
- Bulletin d'adhésion à nous retourner.

Important

Important :

Nous avons besoin de vous pour continuer et intensifier notre action.

Rejoignez-nous !

Nous comptons sur vous pour nous adresser votre cotisation et nous confirmer votre soutien.

Nous vous en remercions par avance.



Association « OUI à la 2x2 voies »

Association loi 1901 n° W482001181, crée le 6 novembre 1998

La Gazette du OUI

NUMÉRO 62 le 1^{er} septembre 2018

Le mot du Président

Chers adhérents et sympathisants,

Les mois se suivent et la mobilisation pour notre RN 88 a besoin d'être relancée.

la nouvelle étude du contournement de Langogne proposée unilatéralement par la DREAL Occitanie a fait réagir les habitants du quartier de Pont d'Allier (voir nos deux gazettes précédentes) puisqu'ils sont directement concernés par le nouveau tracé proposé.

Elle a fait réagir également des élus de l'Ardèche, de la Haute-Loire et même de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui n'ont pas compris qu'on remette en cause le contournement Langogne-Pradelles, prévu et étudié depuis de nombreuses années.

Il est nécessaire que l'ensemble des acteurs politiques, et économiques de toute cette région géographique se réveillent et se mobilisent pour exiger de la part de l'Etat une vision nationale de la RN88, comme promis depuis des décennies et un rééquilibrage des territoires.

Pourquoi le sud du massif central reste-t-il à l'écart de tout développement économique alors qu'il y fait bon vivre et que nombre de jeunes actifs souhaiteraient pouvoir s'y installer et y créer leur entreprise ?

Au lieu de se gargariser avec l'aménagement du Grand Paris, de vouloir relier Bordeaux à Toulouse par une Ligne ferrée à Grande Vitesse, alors qu'on abandonne la seule ligne SNCF de Lozère, on laisse mourir notre territoire à petit feu..

En 10 ans, de 2008 à 2018, la France a gagné plus de 3 millions d'habitants 63,96 contre 67,19, Montpellier est passé de 252 000 à 282 000 habitants soit 30 000 de plus, pendant que la Lozère entière en perdait 1255, passant de 76973 à 75718 habitants et vit sous perfusion en soins palliatifs alors qu'elle ne demande qu'à vivre.

Je répète ce que j'ai écrit dans mon précédent éditorial :

Si vous êtes parmi ceux qui veulent voir le sud du Massif Central prospérer autrement qu'artificiellement pendant 2 mois d'été, n'hésitez pas à nous soutenir par votre adhésion et à rejoindre nos rangs.

Nous avons besoin de vous pour que l'égalité des territoires ne reste pas un vœu pieu exprimé par tous nos dirigeants et jamaïs appliqué chez nous !

Le Président
Jean Villemagne

Association " OUI à la 2x2 VOIES " 2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Tél (Président): 04.66.45.42.74 - Mail : oui2x2@orange.fr

SITE : www.rn88.info

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION « OUI à la 2X2 VOIES » N° ISSN: 1294-5455

IMPRIME et EDITE par les soins de l'Association- Dr Publication : Jean VILLEMAGNE

Prix au n° : 1 € 30

Rédacteur en Chef : Jean VILLEMAGNE



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rn88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : villémaone.jean@orange.fr

COPIE

Madame Christine WILS-MOREL
Préfète de la Lozère
Hôtel de la Préfecture
4, rue de la Rovère
48000 MENDE

Mende, le 22 janvier 2018

Objet : *Aménagement de la RN 88*

Madame la Préfète,

Je me permets tout d'abord, avec un peu de retard, de vous souhaiter la bienvenue dans notre magnifique Lozère au nom de l'association « Oui à la 2x2 voies » et de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2018 de réussite dans vos fonctions au service de notre département, tout particulièrement.

Comme j'ai eu l'occasion de m'en entretenir avec vos prédécesseurs et de le leur écrire, notre association milite depuis 1998 pour la réalisation d'une liaison routière rapide entre Lyon et Toulouse. A plusieurs reprises, je me suis adressé à eux pour les sensibiliser sur le handicap subi par le département, dû à l'absence de cet aménagement promis depuis 1993 et pour rechercher, auprès d'eux, le soutien et l'aide indispensables à sa concrétisation.

Pourquoi notre dossier n'avance-t-il pas ? Ce n'est pas faute de finances publiques, on sait les trouver pour d'autres projets beaucoup plus coûteux et moins indispensables pour l'équilibre des territoires, c'est tout simplement parce que notre département ne pèse actuellement rien, ni économiquement ni démographiquement.

Depuis sa création, notre association a reçu le soutien d'un très grand nombre d'habitants, de la très grande majorité des élus locaux, des élus départementaux et nationaux sans aucun résultat.

Il s'agit pourtant :

- de désenclaver le département de la Lozère et de permettre la viabilité et la pérennité d'entreprises dans le cadre de la Politique de Développement Durable alors qu'il n'y a ni ligne de chemin de fer ni voie aérienne utilisables,
- de favoriser le retour ou l'installation de jeunes actifs actuellement rebutés par les problèmes de transport,
- de libérer les populations des villes et villages traversés par l'actuelle RN88 de la pollution et autres risques engendrés par la circulation incessante et toujours croissante des véhicules de tous tonnages et de tous gabarits,
- de diminuer le nombre important d'accidents de la circulation sur un tracé inadapté
 - en hiver, par sa sinuosité et dangerosité en secteur montagneux,
 - en été, par son étroitesse incompatible avec le flot de véhicules, la présence conjointe

.../...

- en été, par son étroitesse incompatible avec le flot de véhicules, la présence conjointe de troupeaux de moutons, de cyclistes, de tracteurs agricoles et de véhicules routiers jusqu'à 45 tonnes,
- de favoriser le développement harmonieux d'activités complémentaires telles que les activités rurales, industrielles, commerciales et touristiques,
- de raccourcir les liaisons avec les pôles régionaux tels que Montpellier et Toulouse ou Clermont-Ferrand et Lyon à une époque où, sur l'ensemble du réseau routier lozérien, la vitesse de circulation va être abaissée alors que dans la même période on a favorisé à coup de milliards le développement de grandes métropoles, devenues invivables, en reliant par exemple Bordeaux à Paris par la LGV en 2h.

J'étais présent à votre cérémonie des vœux. J'ai été déçu que vous ne fassiez aucune allusion à la RN88 et que la Présidente du Conseil départemental l'évoque à peine, alors que tous vos prédécesseurs maintenaient la flamme de l'espoir allumée, auprès des lozériens, pour un début de concrétisation.

Certes, comme le maillage ferré ou routier dont a bénéficié toute la France, dont la Lozère, à la fin du 19^e siècle, on ne peut que se réjouir des efforts faits pour le développement de la fibre optique, mais à quoi cela servira-t-il sinon à dépeupler encore plus la Lozère en dématérialisant tous les échanges.

Là encore, le principe économique de rentabilité, dont souffre notre département en matière de réalisation puis d'entretien d'infrastructures de transport depuis un demi-siècle, s'est révélé récemment en matière de liaisons téléphoniques, tout particulièrement dans les Cévennes. Il sera aussi d'actualité dans le domaine des liaisons numériques dans quelques années, à moins que des voix suffisamment fortes permettent de faire rétablir une équité territoriale qui nous fait gravement défaut.

Je souhaiterais pouvoir rapidement vous rencontrer pour m'entretenir avec vous de ce dossier qu'il faut absolument relancer et faire aboutir. Il est capital pour le devenir de notre département.

En vous renouvelant mes vœux et dans l'attente de la suite favorable que vous voudrez bien donner à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président
Jean Villemagne





ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende le 25 juillet 2018

COPIE

Monsieur Didier KRUGER

Directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement Occitanie

Cité administrative

1, rue de la Cité administrative

CS 80002

31074 TOULOUSE CEDEX 9

Réf : Notre courrier du 7 juin 2017

Monsieur le Directeur,

Le 7 juin 2017, je vous ai adressé un courrier concernant le projet de déviation de Langogne, en Lozère, qui avait fait l'objet d'une concertation entre le 5 octobre et le 5 novembre 2015 et dont les conclusions avaient été rejetées une première fois par les habitants du quartier de Pont d'Allier. Ceci avait motivé vos services à leur présenter, le 23 janvier 2017, des variantes aussi peu acceptables que les premières.

Je suis étonné que mon courrier n'ait pas retenu votre attention et qu'aucune suite n'y ait été donnée.

Je ne peux toujours pas comprendre que l'axe national constitué par la RN 88, en son point précis de jonction avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes n'ait pas fait l'objet d'une étude conjointe des deux DREAL concernées.

Y a-t-il aujourd'hui une ligne de démarcation entre les services de l'Etat qui conduit à faire une étude tronquée et inadéquate sur un tronçon à cheval sur deux régions alors que celui-ci a fait l'objet d'un consensus il y a 11 ans, sous le prétexte qui nous a été donné : la commande de l'Etat s'arrête à la limite de la Région ?

J'aimerais, Monsieur le Directeur, une réponse précise de votre part que je pourrai communiquer aux membres de notre association, à nos élus des deux Régions qui connaissent parfaitement le contexte du contournement Langogne (Lozère-Occitanie) et Pradelles (Haute-Loire-Auvergne-Rhône-Alpes) avant de m'adresser à Madame la Ministre Borne qui semble vouloir se pencher sur le désenclavement de nos territoires.

Dans l'espoir, cette fois, d'une réponse rapide de vos services, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE

PJ : Notre courrier du 7 juin 2017

Sans réponse à ce jour.



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.rm88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Messagerie : oui2x2voies@orange.fr

Mende, le 27 juillet 2018

COPIE

Madame Françoise NOARS

**Directrice régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement**

Auvergne-Rhône-Alpes

5 place Jules Ferry

69453 LYON CEDEX 06

Objet : Aménagement de la RN88

Madame la Directrice,

Le 10 juin 2017, je vous ai fait parvenir un courrier pour attirer votre attention sur l'aménagement de la RN 88 au sud de la Haute-Loire et au nord de l'Ardèche avec copie de la lettre que j'avais envoyée trois jours plus tôt à Monsieur le Directeur de la DREAL Occitanie.

Je suis étonné de n'avoir obtenu aucune réponse ni de vos services, ni des siens, alors que depuis la naissance de notre association, en 1998, il y a 20 ans, l'administration a toujours donné suite à nos interventions, a toujours répondu à nos questions.

Je me permets de revenir sur les problématiques :

- le désenclavement du sud du Massif-Central dont Madame la Ministre Borne a fait allusion lors de l'inauguration du contournement du Puy-en-Velay le 13 juillet dernier.
- la dangerosité de la RN 88, notamment par les traversées de Costaros et de Pradelles, par son intersection avec la RN 102, sur le territoire placé sous votre responsabilité.

Celle-ci est encore accentuée depuis la limitation à 80 km/h sur le tronçon « radardisé » sans déclivité importante, ni sinuosité, entre La Sauvetat et la RN 102. Comme l'ensemble de l'axe Lyon-Toulouse, il est emprunté de plus en plus par des poids-lourds étrangers qui ont tendance à dépasser cette vitesse et à « pousser » les voitures qui les ralentissent.

J'aimerais savoir, comme je l'ai également demandé à Monsieur Kruger, comment il se fait que sur cette route nationale, grande liaison transversale entre deux Régions, le contournement Langogne-Pradelles, acté en 2007, ait fait l'objet, en 2015, d'une demande de l'Etat que pour le seul contournement de Langogne sans que la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au dire de son président, n'ait été sollicitée ou informée (voir courrier du Président Wauquiez ci-joint).

... / ...

Avant d'intervenir auprès du Ministère, je souhaiterais connaître votre position et, si possible, solliciter votre intervention au niveau national afin de permettre de réactiver sérieusement le contournement Langogne-Pradelles, d'éviter de nouvelles études coûteuses et inutiles, des expropriations et démolitions aberrantes au niveau du Pont d'Allier à Langogne et un retard préjudiciable à la mise en service d'une liaison convenable entre les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Jean VILLEMAGNE



P.J. :- Copie de mon courrier du 10 juin 2017

- Copie du courrier adressé le 25/7/2018 à M. Didier KRUGER, DREAL Occitanie

- Copie du courrier reçu le 1/8/2017 de M. le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : yillemaone.jean@orange.fr

Mende, le 30 juillet 2018

COPIE

Monsieur Jean-Pierre VIGIER
Député de la Haute-Loire
2, Avenue Clément Charbonnier
43000 Le Puy-en-Velay

Objet : *Notre rencontre du 13 courant.*

Monsieur le Député,

Je tiens à vous remercier pour l'accueil que vous avez réservé à notre délégation le 13 courant et vous prie de trouver ci-dessous un bref compte-rendu de l'entretien que nous avons eu.

Comme nous en sommes convenus, j'ai demandé au directeur de la DREAL Occitanie une réponse précise sur la commande qu'il avait reçue de l'Etat pour l'étude du contournement de Langogne proposée à la concertation de décembre 2015. Comme vous pourrez le constater dans les pièces jointes à mon courrier, j'ai également renouvelé mon étonnement auprès de Madame Noars, directrice de la DREAL A-R-A, que l'étude ait été limitée à la région Occitanie.

J'ai pris note également, de rencontrer Monsieur le Député Morel à L'Huissier et de prendre contact avec Monsieur le Sénateur Genest afin que vous conveniez ensemble, peut-être également avec Monsieur Wauquiez, d'un rendez-vous au mois de septembre avec le directeur de cabinet du ministère des transports, Monsieur Papinutti, afin de faire prendre conscience à l'Etat de l'urgence d'une solution valable de contournement de Langogne-Pradelles.

En vous remerciant de nous avoir confirmé votre soutien à l'action que nous essayons de faire aboutir depuis 20 ans : le désenclavement du sud du Massif Central, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Président
Jean Villemagne

- PJ. : - Courrier envoyé au directeur de la DREAL Occitanie le 25/07/2018
- Courrier envoyé à la directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes le 27/07/2018
- Courrier reçu du président de la région Auvergne-Rhône-Alpes le 1^{er} août 2017



ASSOCIATION OUI A LA 2X2 VOIES

2, rue d'Aigues Passes - 48000 MENDE

Site Internet : www.m88.info

Téléphone : 04 66 45 42 74 (président)

Courriel : yillemaone.jean@orange.fr

Mende, le 30 juillet 2018

COPIE

Monsieur Joseph CHAPUIS
Vice-président du Conseil-départemental
de la Haute-Loire
Hôtel du département
1, place Monseigneur de Galard
CS 20310
43009 LE PUY EN VELAY Cedex2

Objet : *Notre rencontre du 19 courant.*

Monsieur le Vice-Président,

Je tiens tout d'abord à vous remercier au nom de Messieurs Prouhèze et Tardieu et en mon nom personnel de l'excellent accueil que vous avez bien voulu nous réserver à l'Hôtel du Département le 19 courant en présence de votre Directeur adjoint, Monsieur Hautier.

Au cours de notre entretien nous avons pu vous exposer la problématique de la RN 88 et tout particulièrement du tronçon prévu à l'aménagement, en 2007, entre Langogne et Pradelles avec le contournement de ces deux agglomérations et qui est remis en question actuellement. Nous avons attiré votre attention sur le positionnement du giratoire prévu à l'intersection de la RN 88 et de la RN 102 à La Pierre Plantée qui, s'il est réalisé avant le contournement de Pradelles, devra être intégrable à l'échangeur.

Vous avez partagé avec nous la nécessité d'arriver très vite à une solution définitive satisfaisante et cohérente impliquant les deux Régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes qui ne remette pas en question le fuseau prévu en 2007 et qui vous permette, au niveau départemental, de prendre des décisions sur le réseau secondaire impacté.

J'ai bien noté que vous étiez prêts à nous apporter votre soutien, qui nous sera très utile, auprès des instances départementales et régionales. Il viendra renforcer les bonnes relations que nous entretenons déjà avec elles.

Le Président
Jean Villemagne

PJ. : - Courrier envoyé au directeur de la DREAL Occitanie le 25/07/2018
- Courrier envoyé à la directrice de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes le 27/07/2018
- Courrier envoyé au député de la 2^{ème} circonscription de la Haute-Loire le 30/08/2018

Par courriel, je vous adresse ainsi qu'à Monsieur Hautier, nos deux dernières gazettes vous informant de nos démarches précédentes auprès des autorités compétentes.



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Montpellier, le

16 AOUT 2018

Director Transpoms

Affaire suivie par : Bénélice Trinquier
Téléphone : 04 34 46 55 55
Courriel : benelice.trinquier@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Président,

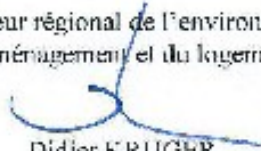
En réponse à votre courrier du 25 juillet 2018 concernant les études en cours au droit de Langogne et la nécessaire coordination entre les services régionaux de l'État concernés, je peux vous apporter les éléments de réponse suivants :

À l'heure actuelle, deux études sont en cours de réalisation :

- une étude d'itinéraire sur la route nationale 88 entre Rodez et le Puy-en-Velay qui doit déterminer et analyser les différents types d'aménagements possibles pour améliorer les conditions de circulation sur cet itinéraire. Cette étude menée par la DREAL Occitanie en concertation avec la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, les régions Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes et les départements de l'Aveyron, de la Lozère et de la Haute-Loire permettra à l'État et à ses partenaires financiers de se prononcer sur les aménagements retenus et leur ordre de priorité ;
- une étude de contournement de la ville de Langogne qui donnera lieu à une enquête publique en fin d'année 2019, enquête au cours de laquelle le public pourra s'exprimer sur la solution retenue. Suite à la concertation de fin 2015 et les rencontres avec les riverains du Pont d'Allier en 2016, le Préfet a validé le bilan de la concertation en avril 2016 en demandant d'approfondir les modalités de raccordement au niveau du Pont d'Allier. Ainsi l'étude d'une variante passant derrière le quartier du Pont d'Allier et s'écartant de la ferme de Germanès a été étudiée et sera présentée lors de l'enquête publique

Restant bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information dont vous pourriez avoir besoin, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le directeur régional de l'environnement
de l'aménagement et du logement


Didier KRUGER

Monsieur Jean VILLEMAGNE
Président de l'Association « Oui à la 2x2 voies »
2 rue d'Aigues Passes
48000 MENDE

Enfin une bonne nouvelle !

Le 19 juillet, le contournement du Puy en Velay long de 10 kms a été ouvert à la circulation. Il permet de gagner près d'un quart d'heure sur le trajet Lyon-Toulouse.



Lors de son inauguration en petit comité le 13 juillet, la ministre chargée des transports, Madame Elisabeth Borne a déclaré « **je suis venue soutenir le désenclavement de nos territoires, qui est une priorité absolue du gouvernement, mais aussi la mobilité et les échanges entre les territoires.** » Elle a ajouté: « **Si je suis ici aujourd'hui c'est bien parce que je pense qu'on s'est insuffisamment occupé dans les dernières décennies des territoires qui ne sont pas les métropoles et qu'il y a un enjeu important à rééquilibrer nos investissements ...Ce désenclavement des territoires, comme celui de la Haute-Loire est une priorité.**

Des propos tout à fait réconfortants, mais hélas beaucoup trop de circonstance. Nous les avons tellement entendu, sans résultat concret depuis 20 ans !!

En attendant, pour illustrer **la situation qui continue à être vécue et à empirer à Langogne et à Mende** il a suffi d'un simple incident mécanique d'un camping-car pour bloquer tout Mende pendant de très longues minutes, près d'une heure, malgré l'intervention de la police pour essayer de rétablir la circulation (photo prise le 29 août 2018 à 19 h à l'angle de l'avenue Foch et du boulevard Théophile Roussel devant les locaux de notre association !).



N'attendez pas pour nous manifester votre soutien, nous avons besoin de vous pour continuer à aider la nouvelle génération à rester dans le sud du Massif-Central. Merci d'avance !



Association "OUI à la 2x2 voies"

BULLETIN D'ADHESION ET DE RENOUVELLEMENT DE CARTE

Je dis « OUI à la 2x2 voies », et je paie ma cotisation pour l'année **2018**
2018

NOM :	Membre ADHERENT : 10 euros et +
PRENOM :	Membre ACTIF : 15 euros et +
ADRESSE :	Membre BIENFAITEUR : 25 euros et +
.....	
CODE POSTAL.....	Commerçants, Artisans : 40 euros et +
VILLE :	Entreprises (minimum) : 80 euros et +
Tél. :	« GAZETTE DU OUI » 1,30 € le numéro, comprise
E. Mail :	

Vous pouvez libeller vos chèques au nom de : Association « OUI à la 2x2 VOIES » -
Et adressez les à : Association « OUI à la 2x2 voies » - 2, rue d'Aigues Passes - 48000 - MENDE

Nous vous en remercions à l'avance

L'ASSOCIATION "OUI à la 2 x 2 VOIES" a pour but de défendre le tracé de la VOIE EXPRESS à 2 x 2 VOIES RN 88 traversant la LOZERE en son centre et passant par MENDE et LANGOGNE.

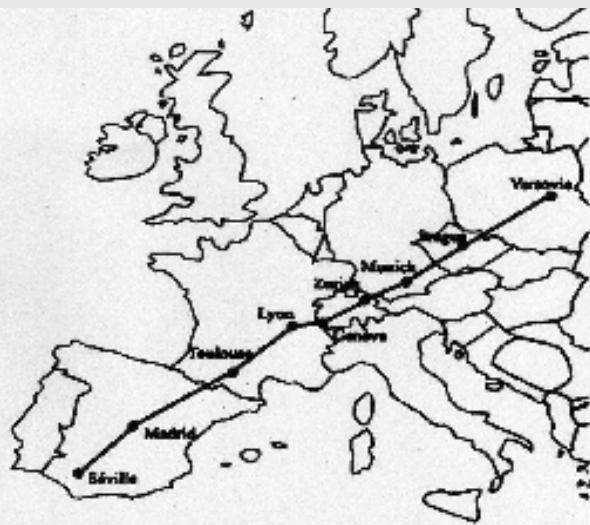
Cette VOIE EXPRESS est sur l'axe :

- **INTERNATIONAL :**
MADRID-GENEVE
et plus tard SEVILLE-VARSOVIE

- **NATIONAL :**
TOULOUSE-LYON

Départements traversés :
HAUTE GARONNE - TARN
AVEYRON
LOZERE - ARDECHE
HAUTE LOIRE - LOIRE - RHONE

ASSOCIATION
"OUI à la 2 x 2 VOIES"
Tél : 04 66 45 42 74



Site Internet : rn88.info

**LA RN 88, au moins
partiellement à 2x2 voies
en Lozère,**

c'est urgent

**Association
« Oui à la 2x2 voies »**



Elle lui est promise depuis 25 ans